



## REGLEMENT DE LA FINALE

La 5<sup>ème</sup> édition du challenge STMG se tiendra le 23 mars 2017 à l'ESPE de Rangueil à partir de 8h45.

### 1. PHASE DE QUALIFICATION POUR LA FINALE :

#### 1.1. Champs disciplinaires concernés

Pour la phase qualificative, les questions portent sur les programmes de Première et Terminale de Sciences et Technologies du Management et de la Gestion, toutes spécialités confondues, dans les champs disciplinaires suivants : Sciences de gestion, Droit, Économie, Management, Français/Philosophie, Mathématiques et Histoire/Géographie.

#### 1.2. Nature de l'épreuve :

L'ensemble des équipes participantes répond simultanément aux questions qui leur sont posées par le biais de la plateforme Moodle dédiée au challenge STMG 2017.

Les questions sont réparties en 5 séries de 18 questions (3 par champ disciplinaire concerné) et sont posées de façon aléatoire et dans un ordre différent pour chacune des équipes.

Les questions ont la forme de QCM (Questions à Choix Multiples).

- L'équipe donne la bonne réponse : il lui est attribué 1 point.
- L'équipe donne la mauvaise réponse : il lui est retiré 1 point.
- L'équipe ne donne aucune réponse : son score reste inchangé

La durée globale de chaque test est de 13mn 30s. Les équipes peuvent revenir sur les questions traitées ou laissées en suspend. La validation du test est automatique au terme du temps accordé.

A l'issue de la phase qualificative les 2 équipes ayant totalisé le plus grand nombre de points participent à la grande finale qui désigne le vainqueur du challenge STMG 2017.

En cas d'égalité empêchant la détermination de 2 finalistes, une manche supplémentaire est disputée entre les équipes ex aequo. Le test de départage fonctionne sur le principe de la "mort subite". La première équipe qui fournit une mauvaise réponse se voit retirer 1 point.

Les équipes non finalistes participent à la petite finale.

### 2. GRANDE FINALE :

La finale doit permettre de valoriser les compétences développées dans la série STMG.

#### 2.1. Champ disciplinaire concerné :

Le contexte d'entreprise mis à disposition et la question de gestion qui y est rattachée portent sur le programme de sciences de gestion de première STMG.

## 2.2. Nature de l'épreuve :

Les deux équipes finalistes sont confrontées à une situation professionnelle soulevant un problème de gestion. Elles s'opposent autour de la résolution d'une question de gestion qui leur est donnée le jour de la finale.

Leur objectif consiste à proposer une analyse construite notamment à partir de l'étude d'un dossier documentaire reprenant des éléments de contexte de l'organisation Scop-Ti.

Durée de la présentation : 10 minutes maximum, suivies de 5 minutes maximum d'échange avec le jury.

Le dossier documentaire est mis à la disposition de l'ensemble des équipes participant au challenge, sous format PDF et numérique, via l'ENT académique d'économie et gestion, dès le **3 février 2017**.

## 2.3. Compétences mobilisées pour le challenge 2016 :

Les propositions des deux équipes finalistes sont appréciées au regard des compétences suivantes extraites du livret scolaire de STMG et du B2i :

- Compétences disciplinaires
  - mobiliser les connaissances et les méthodes exigibles pour analyser le fonctionnement d'une organisation
  - identifier et résoudre une question de gestion dans un contexte donné
  
- Compétences transversales
  - travailler en équipe
  - exploiter et interpréter des informations
  - présenter les résultats de l'analyse de l'entreprise à l'oral
  - utiliser au mieux l'outil numérique, choisir le type de présentation le plus adapté

A cet égard, toute liberté est laissée à chaque équipe qui pourra choisir en support de sa présentation orale soit PowerPoint ou tout autre logiciel disponible en ligne (logiciel Prezi, ou logiciel de carte mentale...)

### Composition du jury

Le jury est composé :

- des 14 équipes non finalistes : les 6 élèves et le professeur référent (1 équipe = 1 voix)
- de professionnels : représentants de la banque de France et de l'ordre des experts comptables, un professeur de l'école supérieure du professorat et de l'éducation, un professeur en classe préparatoire aux grandes écoles – économique et commerciale voie technologique (1 personne = 1 voix)

Déroulement du vote :

- Le vote est effectué à partir d'une grille d'évaluation reprenant plusieurs items. La grille est complétée par chaque équipe en concertation avec le professeur référent et par chaque membre du jury professionnel.
- En cas d'ex-aequo, les membres du jury professionnel désignent le vainqueur.

## 3. **PETITE FINALE**

Chaque équipe non sélectionnée pour la grande finale exploite et analyse les éléments de contexte de l'organisation Scop-Ti au regard de la question de gestion posée aux 2 finalistes.

L'analyse des équipes se fait de façon progressive et guidée en répondant à des questions via la plateforme Moodle.

Les questions ont la forme de QCM (Questions à Choix Multiples).

- L'équipe donne la bonne réponse : il lui est attribué 1 point.
- L'équipe donne la mauvaise réponse : il lui est retiré 1 point.
- L'équipe ne donne aucune réponse : son score reste inchangé

Le total des points accumulés durant cette phase vient s'ajouter au score obtenu lors de la phase de qualification et permet d'améliorer le rang de classement final de l'équipe.

#### 4. PREPARATION DE LA JOURNEE DE RENCONTRE :

##### 4.1. Mise à disposition du dossier documentaire

Le dossier documentaire est mis à la disposition de l'ensemble des équipes participant au challenge, sous format PDF et numérique, via l'ENT académique d'économie et gestion, dès le 3 février 2017.

##### 4.2. Rôle du professeur référent

Il revient à chaque lycée de nommer un **professeur référent** pour la conduite Challenge STMG. Il a pour **rôle d'encadrer l'équipe de son lycée** :

- **En amont de la finale :**

- De gérer les phases de présélection nécessaires à la composition de l'équipe de son lycée ;
- De déterminer un nom d'équipe et de choisir un avatar qui la représente le jour de la finale.

Le nom et l'avatar de l'équipe ainsi que le nom des 6 élèves participants sont à communiquer aux organisateurs **au plus tard le vendredi 24 février 2017;**

- De présenter le dossier documentaire aux membres de l'équipe ;
- De veiller à ce qu'il soit analysé ;
- De s'assurer que les compétences évaluées (notamment en ce qui concerne l'usage des outils numériques) aient été mobilisées par les élèves dans l'un ou l'autre des enseignements de première et/ou terminale STMG ;

- **Le jour de la finale :**

- D'encadrer la réflexion des élèves et la préparation d'une réponse argumentée, tout en veillant à leur laisser toute l'autonomie nécessaire.

**Pour une mise en place et un déroulement efficace du challenge, il est indispensable que chaque lycée inscrit communique le nom et l'adresse mail académique du professeur référent en charge d'encadrer son équipe.**

Toute communication relative au challenge devra de préférence être adressée à l'adresse suivante : [challenge.stmg@ac-toulouse.fr](mailto:challenge.stmg@ac-toulouse.fr) à l'attention de Mme Corinne CUTAJAR.

**BON CHALLENGE A TOUS !**